



AGNICO EAGLE

COMITÉ DE SUIVI AKASABA OUEST
RENCONTRE #10

COMPTE RENDU

28 novembre 2022

Version finale approuvée par les membres

Compte rendu rédigé par



INFORMATION GÉNÉRALE

- ◆ **Date** : 28 novembre 2022
- ◆ **Durée** : 17h30 à 19h10
- ◆ **Lieu** : Mine Goldex – Salle Cuivre
- ◆ **Nombre de participants** : 9

NOTE D'INTRODUCTION

Transfert Environnement et Société (ci-après Transfert) a été mandaté par Agnico Eagle Mines Ltd. – Complexe Goldex (ci-après Goldex) pour assurer l'animation, la facilitation des échanges ainsi que la prise de notes de la rencontre faisant l'objet du présent compte rendu, à titre de tiers indépendant. Ce document n'est pas un verbatim, mais rapporte les principaux éléments des échanges tenus. La vulgarisation scientifique, la transparence et la rigueur sont les principes ayant guidé l'élaboration du présent document.

Le compte rendu est validé par les membres du Comité de suivi (ci-après Comité) avant d'être rendu public, de façon à s'assurer que le document traduise avec justesse la nature des informations présentées et des échanges tenus lors de la rencontre. Le présent compte rendu se veut non-nominatif pour les membres afin de préserver leur liberté de parole. Les interventions ont été consignées dans l'ordre qu'elles ont été adressées.

MOT DE BIENVENUE

Mme Annie Desrosiers, Assistante Surintendante aux communications et relations avec le milieu, invite les membres à se servir. Un repas festif est servi sous forme de buffet.

Mme Cloutier-Pichette de Transfert souhaite la bienvenue aux participants. Elle se présente et précise qu'elle remplacera M. Benoît Théberge à titre d'animatrice de la rencontre.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 1.	
Quel est le mandat de Transfert avec Agnico Eagle?	Mme Cloutier-Pichette indique que le rôle de Transfert est l'accompagnement, le conseil stratégique et la rédaction de compte rendu de rencontre.
	Mme Desrosiers ajoute que Transfert est un tiers indépendant qui organise les rencontres du comité et fait le suivi des activités.

Mme Desrosiers présente Mme Stéphanie Quesnel, Coordonnatrice des relations avec le milieu, et Mme Mélanie Roy, Surintendante en environnement. Elle remercie les membres de leur présence et de leur engagement auprès du Comité. Elle indique qu'il avait été gardé actif depuis le début du projet, mais que le travail du Comité est d'autant plus important depuis la reprise du projet.

PRÉSENTATION DES OBJECTIFS ET DU DÉROULEMENT DE LA RENCONTRE

Mme Cloutier-Pichette présente le déroulement de la rencontre :

- Mot de bienvenue
- Présentation des objectifs et du déroulement de la rencontre
- Tour de table – Échos du milieu
- Retour sur la dernière rencontre
- Mise à jour sur le projet
- Présentation des programmes de suivi :
 - Suivi des eaux souterraines
 - Suivi de la tourbière
- Planification 2023 du comité
- Préparation du rapport d'activités 2022
- Prochaines étapes
- Varia et mot de la fin

TOUR DE TABLE – ÉCHOS DU MILIEU

Mme Cloutier-Pichette invite les membres à partager toutes préoccupations, nouveautés ou commentaires d'intérêt pour le projet ou pour le Comité. Mme Desrosiers invite les membres à se présenter au bénéfice des nouveaux.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 2.	
Tout ce qui a été demandé la dernière fois concernant la vitesse et l'utilisation du chemin est respecté. Les gens empruntent le nouveau chemin. La roulotte a été enlevée.	Mme Roy indique que c'est Agnico Eagle qui entretient ce chemin. Mme Desrosiers demande si les gens ont remarqué une différence.
Est-ce que l'entretien du chemin de la boîte à courrier est effectué par la Ville ou par Agnico Eagle?	
Oui, ça fait une grosse différence.	
Intervention 3.	
Une résidente du lac Bayeul a entendu le sautage cet après-midi.	Mme Roy indique qu'il s'agissait du troisième sautage.

COMITÉ DE SUIVI AKASABA OUEST — RENCONTRE 10
 COMPTE RENDU

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
D'autres ont également entendu les alarmes avant le sautage. Les gens étaient au courant que les sautages auraient lieu.	Mme Desrosiers demande si le carton d'information sur les sautages est intéressant comme approche de communication.
Les membres acquiescent.	Mme Desrosiers indique que cette approche sera maintenue.
Intervention 4.	
Au lac Sabourin nous n'avons rien reçu par la poste, mais l'hiver la plupart des gens ne sont pas là.	Mme Quesnel indique qu'il serait possible d'envoyer les avis postaux aux adresses principales des gens qui le souhaitent.
Intervention 5.	
Au lac Bayeul je n'ai pas remarqué plus de trafic ni entendu les sautages.	

Mme Desrosiers mentionne qu'une sonde de vibration est en place à la résidence la plus près du site. Pour le premier sautage, les vibrations étaient à peine perceptibles pour l'équipement de mesure. Un suivi est fait en continu. Il serait possible de faire un résumé des données et de les présenter lors d'une prochaine rencontre ou de les communiquer aux résidents. Mme Roy ajoute que pour le sautage d'aujourd'hui, les vibrations étaient imperceptibles aux stations de mesures.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 6.	
Est-ce qu'il y a deux types de sondes différentes?	Mme Roy indique que oui, il y en a pour le bruit et pour les vibrations.
Intervention 7.	
Est-ce que des dynamitages de plus grande ampleur sont envisagés dans le futur?	Mme Desrosiers indique que les sautages ne seront pas comparables à ceux de Goldex. L'approche de communication par messagerie instantanée sera maintenue s'il y a de plus gros dynamitages, mais ce n'est pas prévu. Mme Roy ajoute que selon les modélisations qui tiennent compte du pire scénario, les vibrations dues aux sautages seront de faible ampleur à la maison la plus près, soit < 1mm/sec (bien en deçà du seuil pouvant causer des dommages à des infrastructures). Cependant, le bruit causé par les sautages sera perceptible et les sautages seront devancés par une sirène.
Intervention 8.	

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
<p>Les chasseurs ont mentionné la fermeture des chemins, mais il n’y a pas de plaintes. C’est important que les gens soient informés.</p>	
<p>Intervention 9.</p>	
<p>La fermeture de chemin réalisé par la communauté du Lac Simon pour son projet de récréation d’habitat du caribou forestier a permis de fermer 65 km en 2021. Des affiches sont installées sur le terrain pour expliquer la raison de la fermeture. Un partenariat entre Lac Simon et Agnico Eagle, dans le cadre du projet Akasaba, a été créé pour la mise en œuvre du plan de compensation de l’habitat du caribou forestier associé au projet.</p>	
<p>Intervention 10.</p>	
<p>Est-ce que les chemins fermés par le ministère sont répertoriés?</p>	<p>Un autre membre indique que le Plan d’aménagement forestier intégré opérationnel (PAFIO) effectue une consultation annuelle sur les chemins qui seront fermés au courant de la prochaine année. Les propriétaires de baux d’abris sommaires qui sont dans les secteurs de chemins qui seront fermés reçoivent un avis. Aucun chemin menant à un abri sommaire légal n’est fermé.</p> <p>Mme Desrosiers indique qu’un membre du Comité avait partagé les liens de la page internet où se retrouvent ces informations lors d’une rencontre précédente. Ils seront repartagés.</p>
<p>Intervention 11.</p>	
<p>Est-ce qu’il y a un avis dans les journaux annonçant la fermeture des chemins?</p>	<p>Un autre membre affirme que oui.</p> <p>Mme Roy indique que le Lac Simon tient une page Facebook à jour sur les travaux à venir.</p> <p>Mme Desrosiers indique que le lien de la page Facebook sera partagé aux membres.</p>
<p>Intervention 12.</p>	
<p>La consultation de la table GIRT (tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire) est débutée. Une carte interactive des chemins est disponible aux membres.</p>	<p>Un autre membre signale que cette carte sera rendue disponible le 23 janvier 2023.</p>

RETOUR SUR LA DERNIÈRE RENCONTRE

Mme Desrosiers effectue un retour sur les engagements pris à la dernière rencontre du Comité. Elle demande si les membres ont vu les affiches installées à l’entrée du site du projet avec les coordonnées de l’équipe des relations avec la communauté. Plusieurs membres confirment par l’affirmative.

Elle indique qu’une liste de diffusion par messagerie instantanée a été mise en place. Cette liste servira à partager les nouvelles d’intérêt tout au long du développement du projet. Elle précise qu’il est encore possible de s’y inscrire.

Un café citoyen aura lieu ce printemps, comme convenu lors de la rencontre citoyenne en août. Les membres recevront aussi l'invitation.

MISE À JOUR SUR LE PROJET

Mme Desrosiers commence par un rappel des échéanciers du projet.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 13.	
Est-ce qu'il est possible que le projet se prolonge?	Mme Desrosiers confirme que le projet ne s'étendra pas au-delà de 2030.

Mme Desrosiers présente les travaux en cours et à venir. Elle présente des photos de l'avancement des travaux. Mme Roy précise que les andains vus à la diapositive 10 serviront à préparer la rampe d'accès. Les sautages actuels servent à générer le matériel pour la construction des bassins.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 14.	
Est-ce que le matériel utilisé sera du stérile?	Mme Roy indique que oui.
Qu'est-ce que vous faites avec le « top soil » ?	Mme Roy indique que cette terre est gardée en pile sur le site pour faire la revégétalisation du site à la fermeture.
Quelle est la profondeur avant d'atteindre le roc ?	Mme Roy indique qu'elle varie par endroit, mais qu'elle peut atteindre 30m. Les travaux sont faits par étape pour la sécurité des travailleurs. La période hivernale avec le gel aide.

Mme Desrosiers rappelle qu'un carton d'informations a été envoyé pour informer le voisinage des sautages. Elle précise que les niveaux de vibrations mesurés ne dépassent pas la réglementation en vigueur.

Mme Roy rappelle que lors des consultations en 2015 et 2016, les citoyens avaient demandé que tous les déplacements de véhicules se fassent par le chemin Matchi-Manitou. Agnico Eagle s'y était engagé. Elle rapporte que le chemin forestier est étroit et précise qu'il peut être risqué à certains endroits pour les plus petits véhicules. En ce sens, elle aborde la possibilité d'évaluer l'ouverture ou non des membres à revoir cette modalité d'utilisation du chemin Sabourin pour les véhicules personnels seulement. Elle ajoute que la discussion d'aujourd'hui n'a pour seul objectif que de prendre le pouls des membres sur cet enjeu.

Cependant, en lien avec des enjeux de sécurité des travailleurs empruntant le chemin, elle souhaite seulement entamer la discussion pour le moment et sonder les membres sur leur ouverture ou non à revoir cette modalité d'utilisation du chemin.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 15.	
Combien de travailleurs se rendent au site chaque jour?	Mme Desrosiers indique qu'il y en a une trentaine actuellement. En exploitation, une centaine de travailleurs sont attendus, mais selon des horaires variés. Elle précise que le sujet est présenté afin d'entamer la discussion sur la possibilité que les travailleurs utilisent le chemin. Elle invite les membres à en discuter avec les autres résidents du secteur pour connaître leur avis. L'objectif est d'assurer la sécurité de tous.
Intervention 16.	
Peu importe le chemin emprunté, il y a un risque d'accident.	Mme Roy indique que l'arrivée prochaine des transports forestiers pourrait augmenter le risque d'accident.
Ça fait 4 ans qu'ils sont censés sortir du bois là, mais ils ne le font pas.	
Intervention 17.	
Je continue à penser que c'est augmenter les risques d'accident avec les résidents du lac et leurs visiteurs. Il y a un risque que les employés ne respectent pas la signalisation. Je pense que les employés devraient avoir accès à un autobus pour se rendre au site. Agnico Eagle s'était engagé à ne pas emprunter le chemin du lac Sabourin.	Mme Desrosiers précise qu'aucune décision n'est prise aujourd'hui et que l'objectif est simplement celui de soumettre l'idée, de permettre aux membres d'y réfléchir, de sonder leurs membres, et que lors d'une prochaine rencontre, des données plus précises seront présentées afin de poursuivre la discussion et voir si l'ouverture y est ou non.
Intervention 18.	
Quelles sont les heures des quarts de travail ?	Mme Desrosiers indique que les quarts sont actuellement de 6 h à 19 h et de 7 h à 19 h. Les informations seront confirmées ultérieurement.
Intervention 19.	
À date, on en voit passer. Ils respectent la vitesse et tiennent le chemin.	
Intervention 20.	
Peut-être que la solution serait des exceptions pour certains employés, par exemple ceux qui habitent à Louvicourt, car passer par le chemin Matchi-Manitou est un gros détour.	
Intervention 21.	
Il n'est pas possible de différencier si un petit véhicule appartient à un particulier ou les employés. Donc c'est difficilement applicable.	
Intervention 22.	

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
<p>D'un point de vue légal, j'imagine que ce ne serait pas illégal pour vous ou vos employés d'emprunter le chemin du lac Sabourin ?</p>	<p>Mme Desrosiers explique que AEM avait pris des engagements à ce niveau et qu'elle y accorde une grande importance. En regard d'enjeux de sécurité, elle souhaitait simplement ouvrir la discussion et sonder les membres sur leur ouverture ou non à considérer une exception. Afin de permettre aux membres de sonder leur entourage et afin d'évaluer la situation avec des données concrètes, le sujet sera revu à la prochaine rencontre du comité.</p>
<p>Intervention 23.</p>	
<p>Avez-vous regardé la possibilité de retravailler le chemin forestier ?</p>	<p>Mme Roy indique que même en le retravaillant, le passage de véhicules hors normes représente un risque pour les conducteurs de petits véhicules.</p>
<p>Intervention 24.</p>	
<p>Seriez-vous en droit de restreindre l'accès du chemin forestier seulement à Agnico Eagle ?</p>	<p>Mme Roy indique qu'on ne peut pas restreindre l'accès à un chemin sur les terres publiques. Cependant, si le terrain est loué ou appartient à la compagnie, ils peuvent y restreindre l'accès.</p>
<p>Intervention 25.</p>	
<p>Les chemins forestiers fonctionnent sous le principe d'utilisateur-payeur, donc le coût de l'entretien est partagé. La ville entretient le chemin du lac Sabourin malgré qu'il ne lui appartienne pas, ce qui est apprécié. Est-ce que le sablage du chemin pourrait être amélioré ?</p>	<p>Le représentant de la ville indique que ça pourrait être possible.</p>
<p>Intervention 26.</p>	
<p>Je suggère qu'une analyse de risque avec la circulation soit faite. Un système de navette avait également déjà été suggéré par le passé.</p>	
<p>Intervention 27.</p>	
<p>Je ne suis pas certaine qu'il serait légal qu'un autobus circule sur ce chemin.</p>	<p>Mme Desrosiers indique que les vérifications seront effectuées. Un autre membre indique que les autobus appartenant à une compagnie privée pourraient emprunter le chemin.</p>

Mme Desrosiers mentionne qu'afin d'évaluer la situation avec des données concrètes, le sujet sera revu à la prochaine rencontre du comité.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
<p>Intervention 28.</p>	

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Combien de travailleurs y aura-t-il par quart de travail pendant la phase d'opération ?	Mme Desrosiers indique qu'il y en aurait entre vingt et trente. Les informations exactes seront présentées à la prochaine rencontre. Il y aura une centaine d'employés sur le projet, mais ils ne travailleront pas tous en même temps et certains seront dans les bureaux de la mine Goldex.

PRÉSENTATION DES PROGRAMMES DE SUIVI

SUIVI DES EAUX SOUTERRAINES

Mme Roy indique que la présentation a été préparée par Mme Sarah-Jeanne Rivard, mais qu'elle ne peut malheureusement pas être présente ce soir.

Mme Roy présente le plan de la présentation puis définit les termes spécifiques importants et les obligations légales. Plusieurs campagnes de caractérisation « avant-projet » ont permis de faire un portrait de la qualité de l'eau souterraine et de son écoulement. Elle ajoute qu'Agnico Eagle fera le suivi de la qualité de l'eau et de la piézométrie sur 9 puits au pourtour du site minier pendant une période de 15 ans.

Elle présente une carte de l'écoulement des eaux souterraines dans le secteur. L'étude effectuée par un consultant hydrogéologue indique que la séparation des eaux de surface et souterraine se fait généralement de part et d'autre du chemin du lac Sabourin. Elle demande si cela est visible sur le terrain. Des membres acquiescent.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 29.	
Il y a moins de danger de contamination des eaux souterraines du côté des résidences en raison de la topographie ?	Mme Roy affirme que c'est exact et rappelle que le projet et les résidences ne sont pas dans le même bassin versant.
Intervention 30.	
La carte de la diapositive 27 représente les eaux de surface ou souterraines ?	Mme Roy indique qu'elle présente les eaux souterraines, mais la séparation des bassins versants est généralement la même.

Elle présente les résultats d'analyse de qualité de l'eau actuelle (avant travaux). Des dépassements sont notés pour certains critères. Elle précise que ce genre de dépassement est présent dans toute la province, résultant de la dissolution des minéraux dans le sol.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 31.	
Est-ce qu'il y a une étude qui pourrait montrer ce qui vient des minéraux naturels et ce qui provient d'apports industriels ?	Mme Roy précise que les données représentent les valeurs « avant-projet » et sont représentatives d'autres secteurs non perturbés au Québec.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Est-ce que les polluants auraient pu contaminer l'eau par dépôt atmosphérique ? Un autre membre ajoute qu'il y a déjà eu des mines dans le secteur par le passé.	Mme Roy indique que les anciennes mines n'étaient pas exactement à cet endroit. Elle ajoute que les analyses représentent l'eau souterraine et non de surface et que ces dépassements sont observés partout au Québec.
Intervention 32.	
La représentante du CREAT indique que la direction de la santé publique avait obtenu des résultats similaires lors d'autres analyses en région.	
Intervention 33.	
Ça frappe qu'à l'état naturel on dépasse la potabilité pour l'arsenic.	
Intervention 34.	
Ça peut rester une inquiétude. Notre puits peut être bien profond et tout de même dépasser les critères pour l'eau potable.	
Intervention 35.	
Les gens qui ont des puits, est-ce que ça dépasse ?	Un autre membre affirme que son puits a été testé et que les résultats indiquaient une bonne qualité de l'eau.
	Mme Roy indique que l'esker fait la différence pour la qualité de l'eau des résidents des lacs Ben et Bayeul.
	Elle rappelle aussi que Agnico Eagle a un programme d'analyse de l'eau des puits et que les résidents peuvent y adhérer.

Elle présente un sommaire des exigences réglementaires et des engagements d'Agnico Eagle pour le suivi des eaux souterraines. Elle présente les puits d'échantillonnage de l'eau souterraine qui seront mis en place sur le site.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 36.	
Sur la diapositive 33, il manque le mercure dans les métaux mesurés après le projet.	Mme Roy indique qu'il a été mesuré avant le projet. Elle confirmera si c'est une erreur dans la présentation.
Intervention 37.	
Quelle profondeur ont les puits d'échantillonnage ?	Mme Roy indique que ça varie avec la topographie. Certains vont jusqu'à 50 mètres. Elle ajoute que certains puits seront éventuellement abandonnés avec l'avancement des travaux en raison de leur emplacement. Plus de puits ont été mis en place que la norme minimale en lien avec cette réalité. Ceux qui seront abandonnés ne sont pas ceux que nous sommes engagés à suivre dans notre programme.
Intervention 38.	

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Comment les emplacements des puits d'échantillonnage sont-ils choisis ?	Mme Roy indique que c'est l'hydrogéologue qui les a proposés en fonction de ce qui lui permet de faire son modèle. Elle ajoute que l'objectif est d'avoir des puits aux quatre côtés de la fosse et à l'extrémité des haldes.

Mme Roy présente les puits de dénoyage. Ceux-ci servent à pomper l'eau naturelle pour abaisser la nappe phréatique afin d'assurer la sécurité des travailleurs dans la fosse. Cela n'aura pas d'impact sur le rabattement ultime de la nappe phréatique.

Elle présente le dénoyage ultime de la fosse, en affirmant qu'il s'agit du pire scénario. La fosse sera ennoyée naturellement à la fin des opérations.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 39.	
Est-ce qu'il pourrait y avoir un impact sur les ruisseaux ? Ce sont des ruisseaux à truite, je crois.	Mme Roy indique que l'impact sera pour l'eau souterraine. Elle ajoute que, selon la modélisation, il n'y aura pas d'impact sur les ruisseaux et les tourbières environnantes.

Mme Roy ajoute que le rabattement de la nappe est causé par le pompage qui sert à garder la fosse à sec. À la fin des opérations, le pompage sera arrêté et l'eau reviendra naturellement. Selon les calculs effectués, la durée de l'ennoiement de la fosse sera d'environ 16 ans après la fin du projet. Le temps pourrait être réduit si l'option de retourner une partie des stériles dans la fosse est retenue. Cette option est présentement en évaluation.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 40.	
Quelle sera la profondeur de la fosse ?	Mme Roy indique que la profondeur de la fosse sera d'environ 190 mètres.
Intervention 41.	
Est-ce qu'un système de surveillance sera en place pour s'assurer que les prédictions du modèle se réalisent ?	Mme Roy affirme que oui.
S'il y avait des répercussions sur les résidents, est-ce que des mesures sont prévues ?	Mme Roy mentionne que les risques sont improbables.
	Mme Desrosiers indique que malgré la faible probabilité, et par mesure de bon voisinage, qu'un programme pour analyser le portrait de base des puits a été offert aux résidents du secteur par le passé et sera réoffert. Ceci dans le but de permettre aux gens de suivre leur puits dans le temps. Comme c'est le cas à la mine Goldex, Agnico Eagle supporte les résidents autour de ses opérations en cas de préoccupations.

Mme Roy présente un résumé des mesures d'atténuation prévues concernant les eaux souterraines.

SUIVI DE LA TOURBIÈRE

Mme Roy procède à la présentation du programme de suivi de la tourbière consistant principalement au suivi de la nappe d'eau et de la végétation en place. Elle indique qu'un partenariat a été fait avec l'UQAT, qui souhaite étudier les impacts des activités minières sur la tourbière. Présentement la modélisation ne prévoit aucun impact sur la tourbière, ce programme permettra de confirmer ou optimiser ce modèle. Les données initiales ont été récoltées entre 2017 et 2019.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 42.	
Dans les alentours, il y a des truites dans les ruisseaux ?	Mme Roy indique que oui, dans le ruisseau au nord du projet. On en a trouvé de petite taille. Selon la modélisation, il ne devrait pas y avoir aucun impact à la surface.
Intervention 43.	
S'il y a une contamination des eaux de surfaces sur le site, est-ce que ça pourrait contaminer l'extérieur du site ?	Mme Roy indique que toutes les eaux de surface du site minier seront collectées et traitées avant d'être évacuées vers l'environnement.

PLANIFICATION 2023 DU COMITÉ

Mme Cloutier-Pichette présente un sondage interactif aux membres. Ils sont invités à mettre les sujets proposés pour l'année 2023 en ordre d'intérêt. L'option « autre » permet d'ajouter des sujets, le cas échéant. Les membres prennent quelques minutes pour répondre au sondage.

À la suite de la complétion par tous les membres, Mme Desrosiers présente les résultats en ordre de priorité :

1. Biodiversité
2. Restauration
3. Résultats des programmes de suivis
4. Impacts socio-économiques du projet.
5. Autre

Mme Roy demande quels sujets intéressent les membres en ce qui concerne la biodiversité.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 44.	
La faune et la flore en général. Les autres espèces que le caribou.	

Mme Quesnel indique qu'une consultation des membres sur les sujets à explorer en 2023 selon leurs intérêts et priorités sera faite à la première rencontre de 2023.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 45.	
Je suis curieuse d'en savoir plus sur le dérangement sonore.	

Mme Desrosiers indique que ça fait quelques années que le comité est en place. Les programmes de suivi ont déjà été présentés, mais, comme il y a plusieurs nouveaux membres, il pourrait être intéressant de les présenter à nouveau au début de l'année pour que tous soient à jour.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 46.	
Je suis intéressé par l'enjeu de biodiversité, notamment de s'assurer de retourner les mêmes espèces après la restauration qu'avant le projet.	
Je suis intéressé par les enjeux de circulation de véhicules lourds, de bruit et de protection des rivières.	
Intervention 47.	
La circulation sur le chemin est un enjeu qui me touche, autant au niveau de la sécurité, la signalisation et l'entretien.	

PRÉPARATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

Mme Cloutier-Pichette indique qu'un bilan des activités du Comité en 2022 sera produit. C'est une exigence de la Loi sur les mines. Mme Desrosiers ajoute que le bilan sera envoyé aux membres avant la première rencontre de l'année et validé lors de celle-ci.

Mme Cloutier-Pichette fait un retour sur les thèmes abordés lors des rencontres en 2022.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 48.	
Quelles seront les dimensions de la fosse ?	Mme Roy indique que la fosse mesurera 450 mètres sur 500 mètres.
La profondeur sera de 200 mètres et la durée de vie sera de 7 ans ?	Mme Roy précise que la fosse aura 190 mètres de profondeur.
Les minéraux exploités seront l'or et le cuivre ?	Mme Roy confirme et ajoute que les membres peuvent écrire à l'équipe pour toutes questions.

PROCHAINES ÉTAPES

Mme Cloutier-Pichette indique que la prochaine rencontre aura lieu en février 2023. Les sujets abordés seront le bilan annuel 2022, le plan de rencontre de 2023, l'ensemble des programmes de suivi, le plan de restauration et l'enjeu de circulation avec des données exactes.

COMITÉ DE SUIVI AKASABA OUEST — RENCONTRE 10
COMPTE RENDU

Mme Roy indique que ce plan est peut-être trop chargé pour une seule rencontre. Mme Desrosiers indique des fiches résumées pourraient être distribuées sur les programmes de suivis. Un retour serait fait à la rencontre suivante.

MOT DE LA FIN

Mme Desrosiers remercie les membres pour leur participation et leur souhaite de joyeuses fêtes. Mme Roy invite les membres à ne pas hésiter à contacter l'équipe s'ils ont des observations terrains à transmettre ou pour tout autre sujet.

La rencontre se termine à 19 h 40.

POINTS DE SUIVIS ET DÉCISIONS DU COMITÉ

ENGAGEMENTS ET SUIVIS

Agnico Eagle s'est engagée à :

- ✓ Présenter les données sur les vibrations liées aux sautages lors d'une prochaine rencontre ou de les communiquer aux résidents.
- ✓ Partager le lien de la consultation PAFIO et le lien de la page Facebook du Lac Simon sur les travaux de fermeture des chemins à venir.
- ✓ Inviter les membres du Comité de suivi en vue du café-rencontre qui se tiendra au printemps 2023.
- ✓ Confirmer si le mercure est mesuré dans les puits d'échantillonnage.
- ✓ Prévoir un retour plus détaillé sur la question de la sécurité routière dans le secteur du projet et sur les mesures préventives en application
- ✓ Présenter une proposition de plan de travail 2023 du Comité de suivi lors de la prochaine rencontre en prenant en compte les résultats du sondage.
- ✓ Préparer et distribuer une fiche résumant les programmes de suivi aux membres.

ANNEXE I

LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBRES DU COMITÉ DE SUIVI ET SECTEUR REPRÉSENTÉ

- M. Jonathan Corden, utilisateur du territoire – Association de chasse et pêche de Val d’or
- Mme Véronique Ogownoski, résidente — Lac Ben
- Mme Véronic Bolduc, résidente — Lac Bayeul
- M. Jean-Marc Audet, résident, Lac Bayeul
- M. Gérard Paquin, Organisme économique — Chambre de commerce de Val d’or
- Mme Andréanne Lord, Communautés autochtones — Lac-Simon
- M. Thomas Guillemette, résident — Lac Sabourin
- Mme Clémentine Cornille, organisme environnemental, CREAT
- M. Danny Burbridge, organisme municipal — Ville de Val-d’Or

COMPLEXE GOLDEX

- Mme Annie Desrosiers, Assistante surintendante aux communications et relations avec le milieu
- Mme Stéphanie Quesnel, Coordonnatrice des relations avec le milieu
- Mme Mélanie Roy, Surintendante en environnement

TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

- Mme Frédérique Cloutier-Pichette, animatrice
- Mme Roxanne Breton, rapporteuse

ANNEXE II

ORDRE DU JOUR DE LA RENCONTRE



AGNICO EAGLE

RENCONTRE #10

COMITÉ DE SUIVI AKASABA-OUEST

MINE GOLDEX — SALLE OR

28 novembre 2022 – 17 h 30

ORDRE DU JOUR

- Mot de bienvenue
- Présentation des objectifs et du déroulement de la rencontre
- Tour de table — Nouvelles du milieu
- Retour sur la dernière rencontre
- Mise à jour sur le projet
- Présentation des programmes de suivi :
 - Suivi des eaux souterraines
 - Suivi de la tourbière
- Planification 2023 du comité
- Préparation du rapport d'activités 2022
- Prochaines étapes
- Varia et mot de la fin

ANNEXE III

PRÉSENTATION RENCONTRE

Comité de suivi Akasaba Ouest

Rencontre #10
28 novembre 2022



PROJET
AKASABA OUEST



Déroulement

- Mot de bienvenue et déroulement de la rencontre
- Tour de table – Nouvelles du milieu
- Retour sur la dernière rencontre
- Mise à jour sur le projet
- Présentation des programmes de suivi :
 - Suivi des eaux souterraines
 - Suivi de la tourbière
- Planification 2023 du comité
- Préparation du rapport d'activités 2022
- Prochaines étapes
- Varia et mot de la fin

Tour de table

Nouvelles du milieu



PROJET
AKASABA OUEST



Retour sur la dernière rencontre



PROJET
AKASABA OUEST



RETOUR SUR LA DERNIÈRE RENCONTRE

Engagements	Suivis
Fournir une carte plus précise des zones de déboisement sur le site d'Akasaba Ouest.	Inclus dans cette présentation
Présenter les informations concernant les eaux souterraines et l'hydrogéologie de la tourbière lors de la prochaine rencontre du Comité	Inclus dans cette présentation
Effectuer un suivi auprès des équipes sur le terrain pour s'assurer qu'elles utilisent le chemin d'accès convenu et dans le respect des limites de vitesse.	Fait
Mettre en place les mécanismes d'information et d'échanges présentés et validés par les membres du Comité	Pancartes installées sous peu : fait Komutel (messagerie automatisée) : fait <i>* Carton envoyé aux résidents du secteur</i> Bulletin à prévoir : en cours Café citoyen : à venir printemps 2023

Mise à jour sur le projet



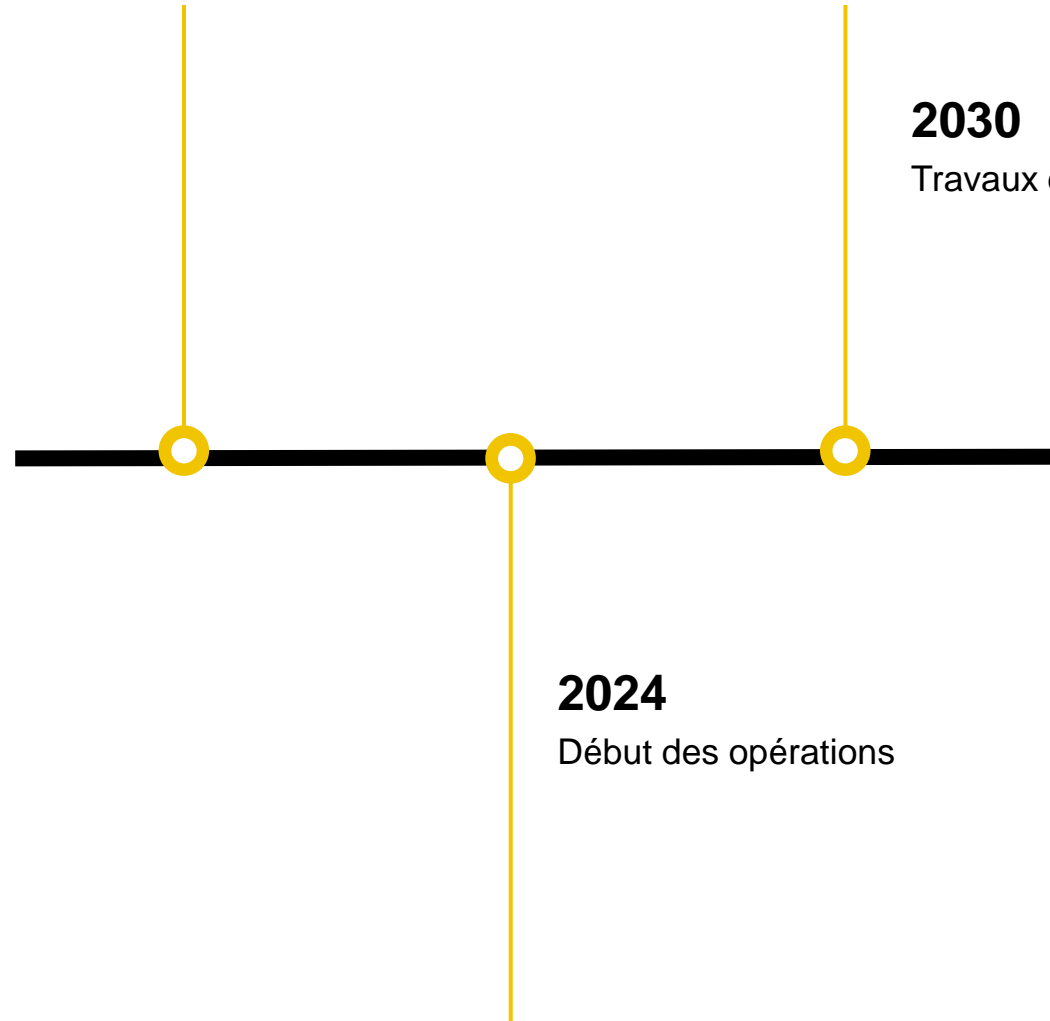
PROJET
AKASABA OUEST



ÉCHÉANCIER GLOBAL DU PROJET

2022-2023
Travaux de
construction

2030
Travaux de restauration



2024
Début des opérations

Échéancier des travaux (phase de construction)

Travaux de septembre à novembre 2022

1. Déboisement
2. Préparation de l'accès au site via le chemin forestier
3. Aménagement des chemins internes
4. Excavation des bassins d'eau

TRAVAUX SITE AKASABA OUEST

- Déboisement (terminé)



- Chemin d'accès et de circulation sur le site

TRAVAUX SITE AKASABA OUEST

- Préparation de la rampe et des secteurs reliés pour le pompage hivernal



TRAVAUX SITE AKASABA OUEST

- Préparation des bassins



- Transport de gravier et de matériel pour les bassins

- Excavation des fossés



TRAVAUX À VENIR

- Finalisation des profils des fossés
- Tamisage de sable en marche dans la gravière pour le sablage d'hiver
- Décapage du mort terrain pour accéder au roc et nivellement
- Préparation du matériel provenant de la fosse pour solidifier nos chemins



PROJET
AKASABA OUEST

AVIS AUX RÉSIDENTS

Nous souhaitons vous informer que dans le cadre de la construction du Projet Akasaba Ouest, des dynamitages de plus petit volume auront lieu à compter de 21 novembre 2022.

Ceux-ci pourront avoir lieu dans les périodes suivantes:

11h à 12h et/ou 15h à 16h

Du lundi au dimanche

Pour ces dynamitages de construction de plus petite ampleur, des avis automatisés ne seront pas transmis aux résidents du secteur.



PARLEZ-NOUS, NOUS
SOMMES À L'ÉCOUTE!

relations.goldex@agnicoeagle.com

819 874-7822
poste 4103224

abitibi.agnicoeagle.com

SUIVIS DES PRÉOCCUPATIONS

Vibrations de sautages: Réalisation des premiers dynamitages pour les besoins de construction



Site:
PVS: 0.5mm/s



Résidence:
PVS: imperceptible (<0.15 mm/s)

SUIVIS DES PRÉOCCUPATIONS

Le bruit : **XX**

Chemin et circulation

Circulation petits véhicules sur le chemin Matchi-Manitou vs chemin du Lac Sabourin



COLLABORATION AVEC LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES



Communications
actives pour
l'élaboration d'ententes
de collaboration



Différentes initiatives
visant l'employabilité et la
formation.



PROGRAMME DE FORMATION SUR CAMIONS ARTICULÉS

Offerte par Agnico Eagle – Mine Goldex
dans le cadre de son Projet Akasaba

La formation comprend :

- 4 heures de formation théorique
- 12 heures de formation pratique sur le site d'Akasaba
- 2 semaines de compagnonnage avec un opérateur qualifié
- Évaluation et remise de certificat

Exigences :

- Niveau scolaire secondaire 3 et plus
- Le permis de conduire est souhaitable mais non exigé

**Transport organisé entre Kitcisakik- Lac Simon et le site d'Akasaba*



Première cohorte :
Début 6 décembre 2022
Plusieurs cohortes seront
disponibles selon la demande.

Pour vous inscrire : relations.goldex@agnicoeagle.com
819.874.7822 poste 4103224

Date limite d'inscription : 28 novembre 2022

Il est possible de s'inscrire après. Toutefois les
candidats seront considérés pour les cohortes
ultérieures.

En collaboration avec le



Environnement

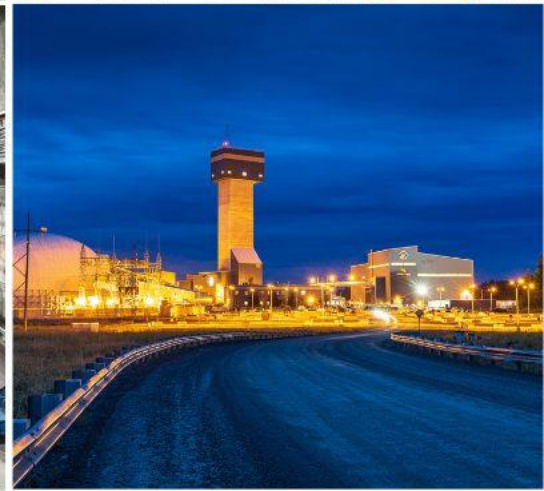
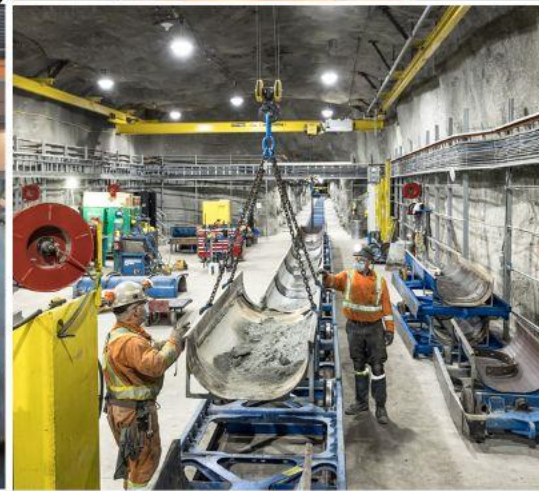


PROJET
AKASABA OUEST



Suivi de l'eau souterraine

Suivi de la tourbière



PROJET
AKASABA OUEST



Plan de présentation

- Principes de base
- Obligations réglementaires
- Description du milieu :
Qualité de l'eau souterraine
actuelle
- Exigences et engagements
- Programmes de suivi



PRINCIPLES DE BASE



DÉFINITIONS:

Période de crue : Élévation de niveau d'un cours d'eau, après la fonte des neiges ou de fortes précipitations. (printemps ou automne)

Période d'étiage : Le niveau le plus bas d'un cours d'eau. (été)

Piège hydraulique : La fosse constituera un piège hydraulique par rapport à l'hydrogéologie locale. L'écoulement de l'eau souterraine se dirigera vers la fosse.

Hydrogéologie : Partie de la géologie qui étudie les eaux souterraines.

Résurgence: Réapparition à l'air libre d'une rivière qui était devenue souterraine.

Rabattement de la nappe: est une baisse du niveau piézométrique induit par un pompage ou une vidange naturelle ou accidentelle de la nappe.

Puits d'observation : puits que l'on mesure le niveau de l'eau et les paramètres physicochimiques.

Piézomètres : puits avec des instruments (sondes) de lecture en continue pour certains paramètres tel que les niveaux d'eau, température, saturation etc.



OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES

Avant le début de l'exploitation, la teneur de fond locale des eaux souterraines doit être déterminée

Le ministère exige un réseau de surveillance des eaux souterraines autour des « aménagements à risques »* d'au moins 3 puits d'observations pour vérifier la qualité des eaux en amont et aval .

Paramètres à analyser : mentionnés dans la section 2.1.1.1.

Fréquence des prélèvements pour l'analyse des paramètres : 2 fois par année, généralement au printemps et à l'été, de façon à représenter les périodes de crue et d'étiage des eaux.

Suivi de la piézométrie : niveau d'eau mesuré aux puits d'observations, 2 fois par année, généralement au printemps et à l'été, de façon à représenter les périodes de crue et d'étiage des eaux

**Haltes à stérile*

La déclaration de décision émise le 27 juin 2018 aux termes de l'article 54 de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale comporte une condition liée au suivi du rabattement de la nappe phréatique dans les milieux humides pouvant servir d'habitat aux oiseaux migrateurs (condition 4.2) :

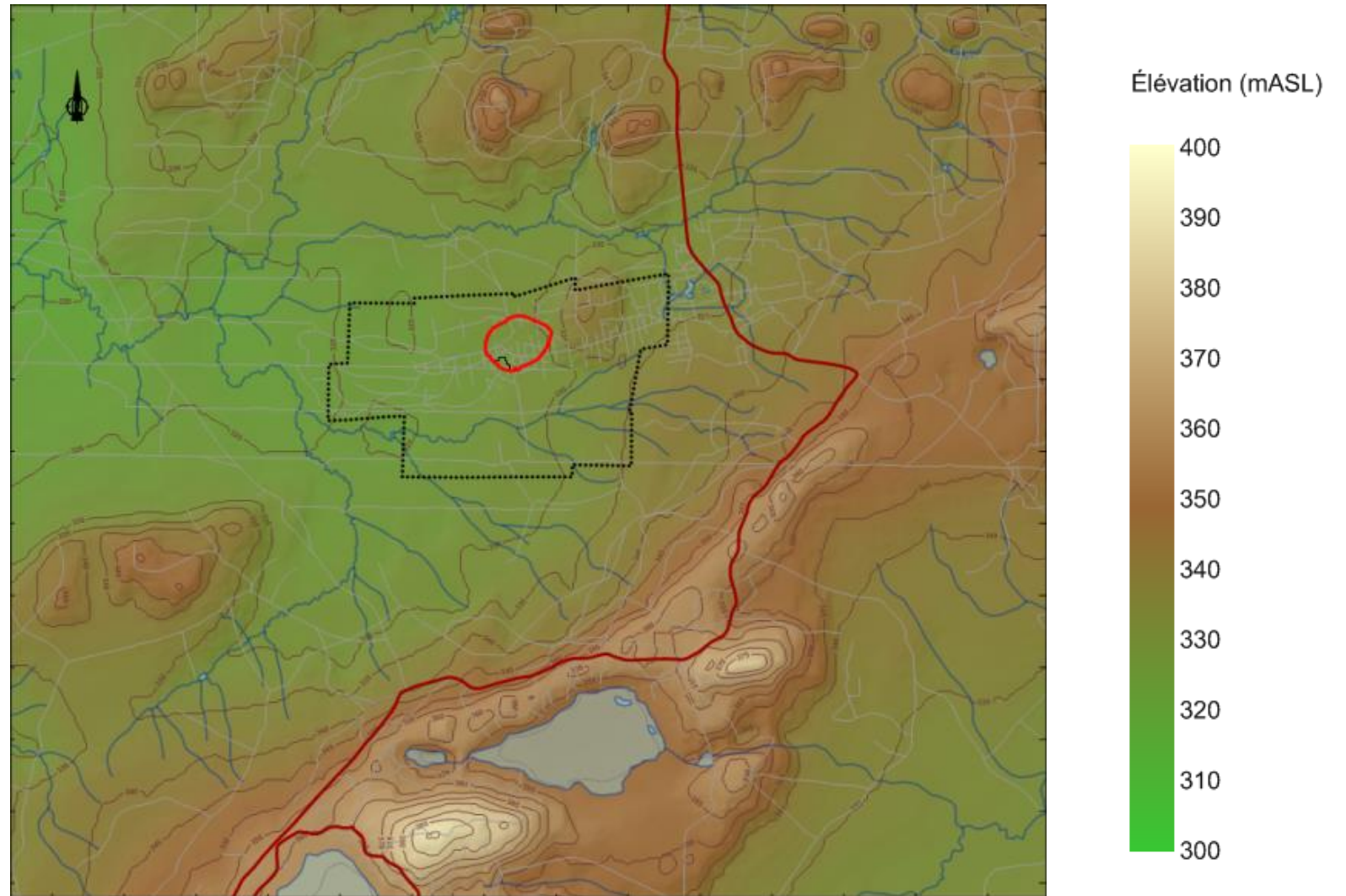
Le promoteur élabore, avant la construction et en consultation avec les Premières Nations et les autorités compétentes, un programme de suivi afin de vérifier la justesse de l'évaluation environnementale relativement aux effets environnementaux négatifs causés par le rabattement de la nappe phréatique sur les terres humides qui servent d'habitat aux oiseaux migrateurs. Le promoteur met en œuvre le programme de suivi durant toute la construction et l'exploitation et jusqu'à la fin de l'ennoiement de la fosse. Si les résultats du programme de suivi révèlent que le rabattement de la nappe phréatique cause la perte de fonctions des terres humides qui supportent les oiseaux migrateurs, le promoteur met en œuvre des mesures d'atténuation modifiées ou supplémentaires conformément à la condition 2.6.





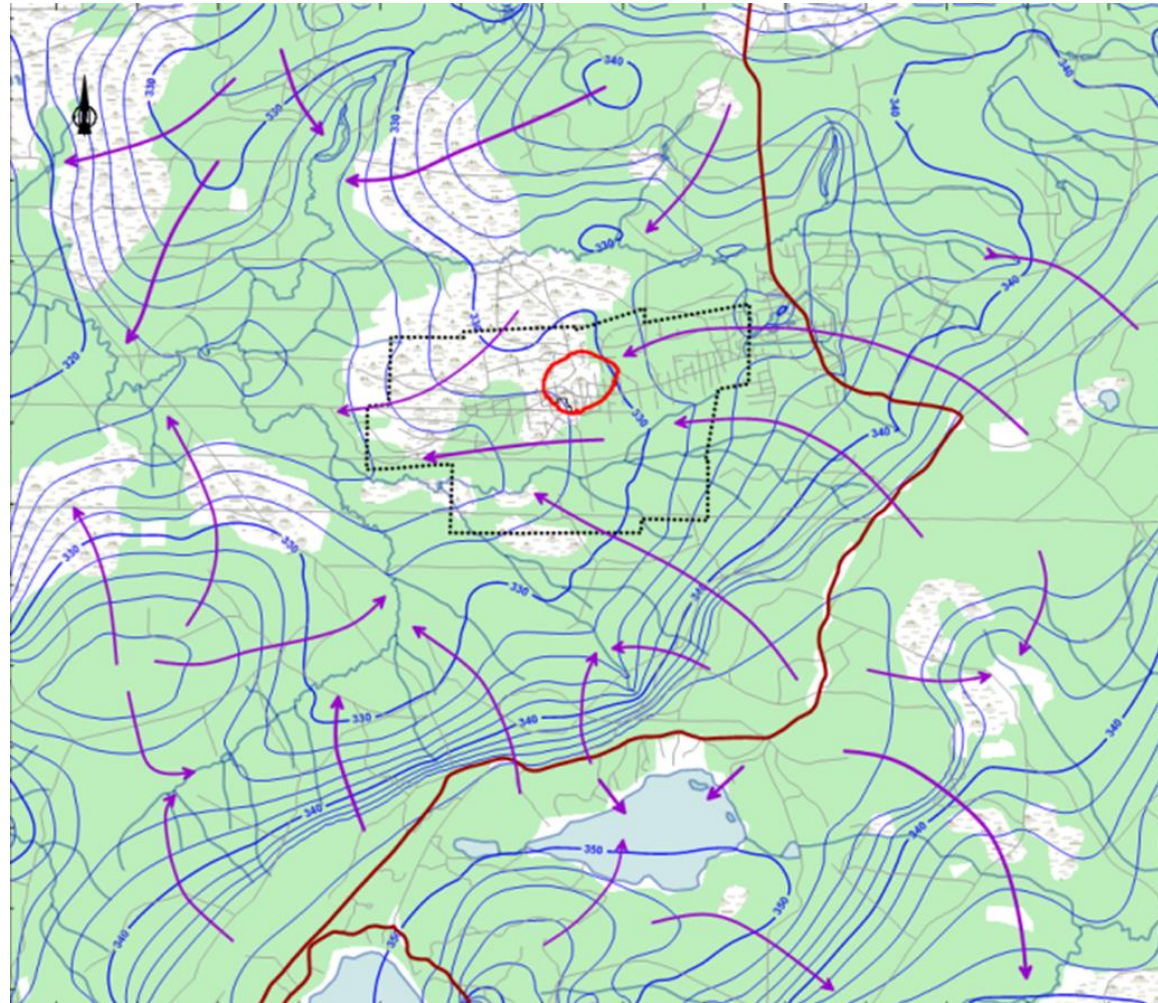
DESCRIPTION DU MILIEU : QUALITÉ DE L'EAU SOUTERRAINE ACTUELLE

L'altitude près du lac Bayeul et du lac Ben est plus élevée ce qui a comme effet de créer deux écoulements d'eau distinct, autant à la surface que souterraine.



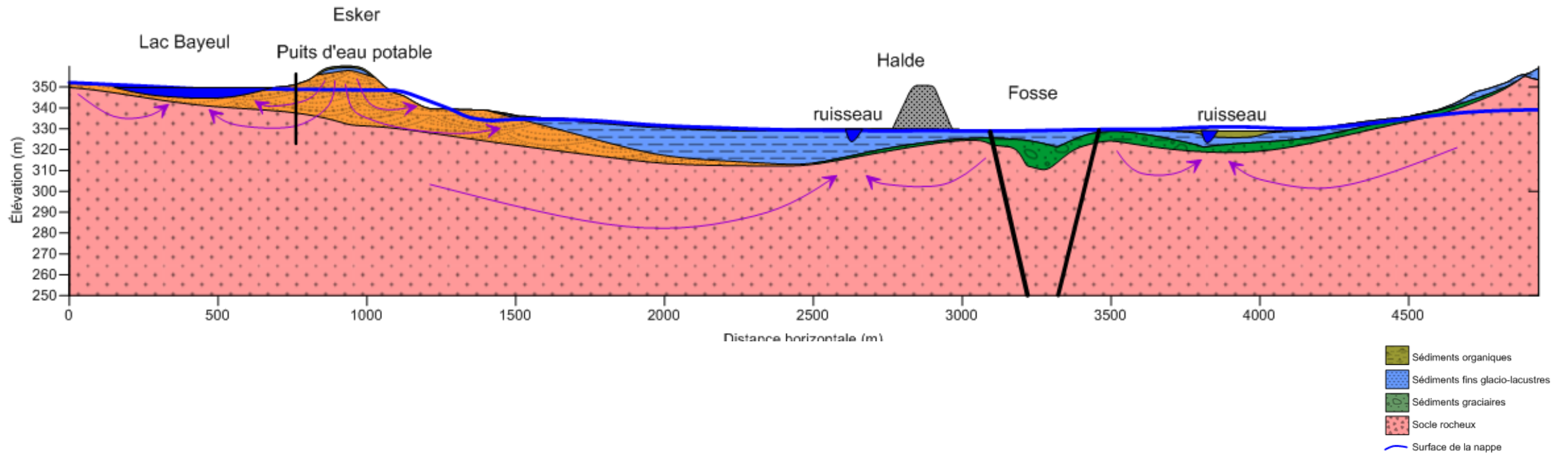
Bassin hydrographique de la Baie-James

Bassin versant de la
rivière Bourlamaque
Drainage vers le nord
ouest



Bassin versant de la
rivière MARRIAS
Drainage vers le sud-
est

ÉCOULEMENT DE L'EAU SOUTERRAINE (SUITE)



Dépassement du critère de potabilité:

- Arsenic

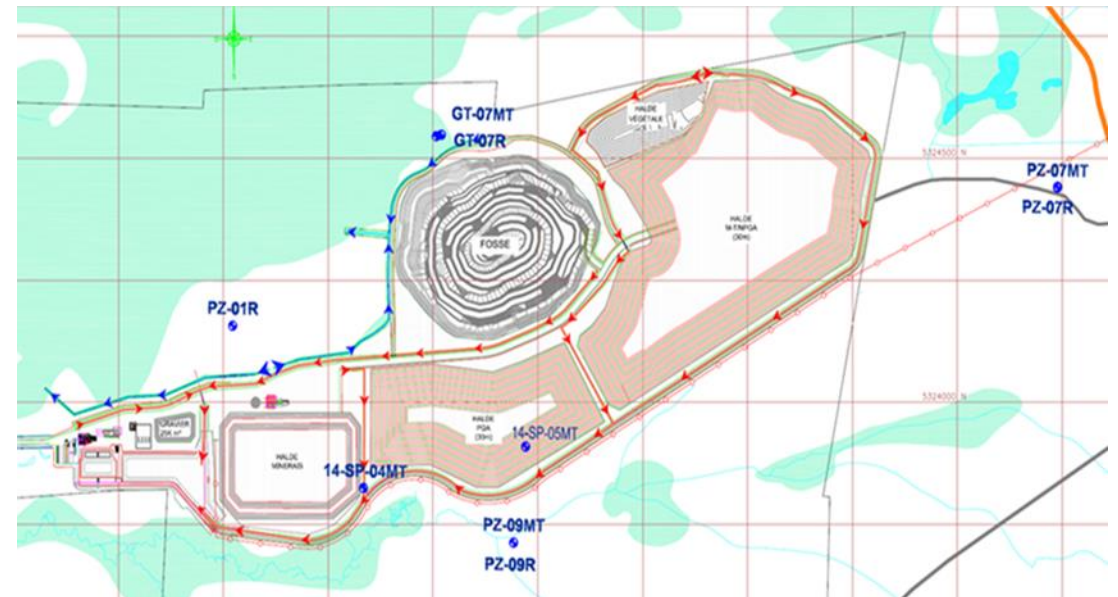
Dépassement du critère d'esthétique pour la consommation:

- Fer (couleur)
- Manganèse
- Sulfures (goût)

Dépassement du critère de résurgence des eaux de surface:

- Arsenic
- Cuivre
- Mercure
- Sulfures

Ces paramètres sont parmi les principales problématiques observées dans les eaux souterraines du Québec. Leur présence est principalement causée par la dissolution des minéraux naturels présents dans le sol.





EXIGENCES ET ENGAGEMENTS

EAU12	Échantillonner les prises d'eau potable des résidents des lacs Ben et Bayeul avant-projet (selon la volonté des propriétaires).
EAU16	Rejeter les eaux souterraines provenant des puits périphériques directement dans le bassin de polissage, c'est-à-dire en aval du bassin de sédimentation et de l'usine de traitement, mais en amont de l'effluent final. Ceci permettra d'éviter le rejet non contrôlé des eaux souterraines dans l'environnement.
EAU18	La qualité de l'eau souterraine sera suivie durant la période d'avant-projet et durant l'opération du site.
EAU21	MAE s'engage à ajouter 2 puits supplémentaires , soit le SP-04MT et SP-05MT, dans le suivi piézométrique bisannuel. Le puits SP-05MT sera suivi jusqu'à ce qu'il ne soit plus accessible par l'aménagement de la halde à stérile.
EAU23	En cas d'identification de contamination potentielle dans les puits d'observation au site et situés à proximité des cours d'eau, MAE s'engage à suivre la qualité de l'eau des cours d'eau environnants, selon un protocole qui serait approuvé par le Ministère.
EAU24	MAE s'engage à installer un minimum d'une sonde de mesure hydrostatique près de la fosse projetée afin de documenter le battement naturel de la nappe afin de valider le concept de piège hydraulique.
EAU25	MAE s'engage à démontrer l'efficacité du piège hydraulique de la fosse en période de post-exploitation et post-restauration dans la prochaine révision du plan de restauration.

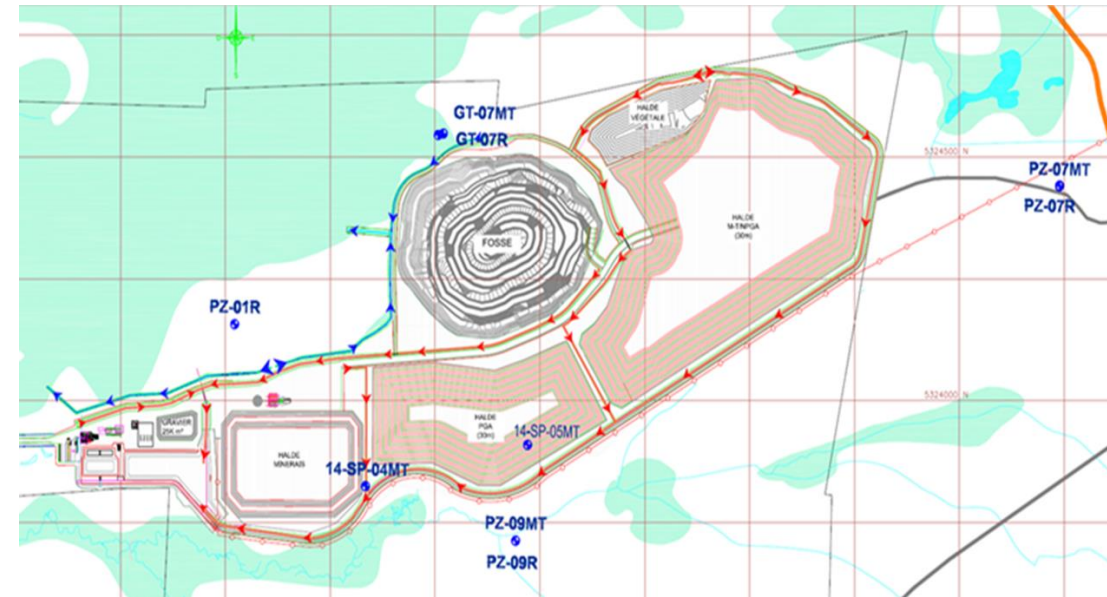


PROGRAMME DE SUIVI

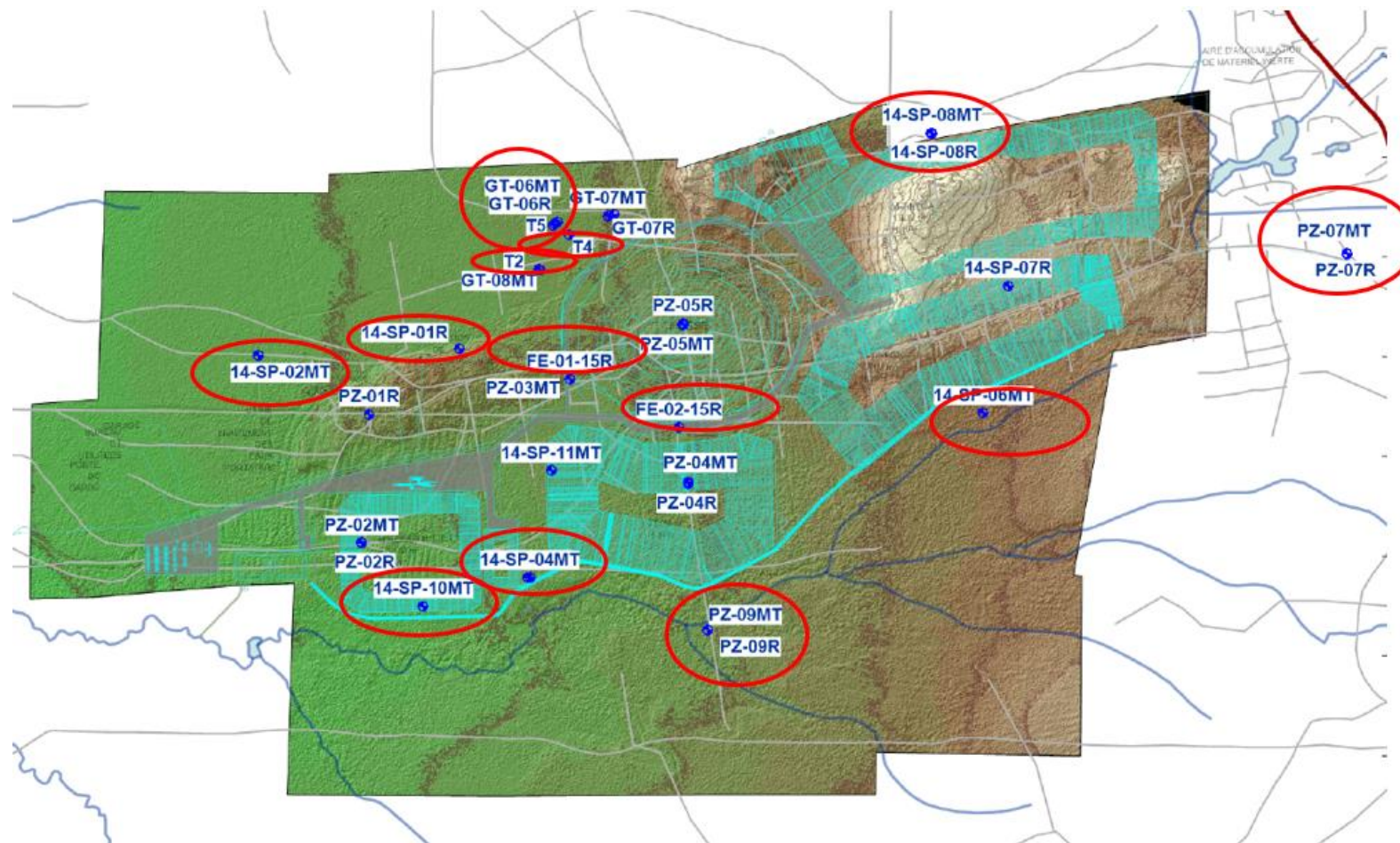
Suivi de la qualité et piézométrie

Puits	PZ-07R, PZ-07MT, PZ-1R, GT-7R, GT-7MT, SP-04MT, SP-05MT PZ-09R, PZ-09MT
Fréquence du suivi	Deux fois par année : au printemps et à l'été pour représenter les périodes de crue et d'étiage
Paramètres d'analyse	Métaux dissous: Arsenic, cuivre, fer, nickel, plomb, zinc, hydrocarbures C10-C50, pH, conductivité électrique (in situ), ions majeurs (Ca^{2+} , HCO_3^- , K^+ , Mg^{2+} , Na^+ , SO_4^{2-})

Le suivi de la qualité de l'eau souterraine se poursuivra en phase post-exploitation pendant une période de 15 ans à l'aide de puits d'observation autour du site minier.



Programme de suivi de l'eau souterraine



Pour l'étude hydrogéologique, plusieurs puits d'observation ont été ajoutés.

En rouge, les puits qui seront suivis durant la vie de la mine et post-exploitation.

9 puits d'observation suivis selon la réglementation.

10 puits d'observation ajoutés pour suivi volontaire.

OPTIMISATION DU PRÉLÈVEMENT AUTOUR DE LA FOSSE (DÉNOYAGE DE LA FOSSE)

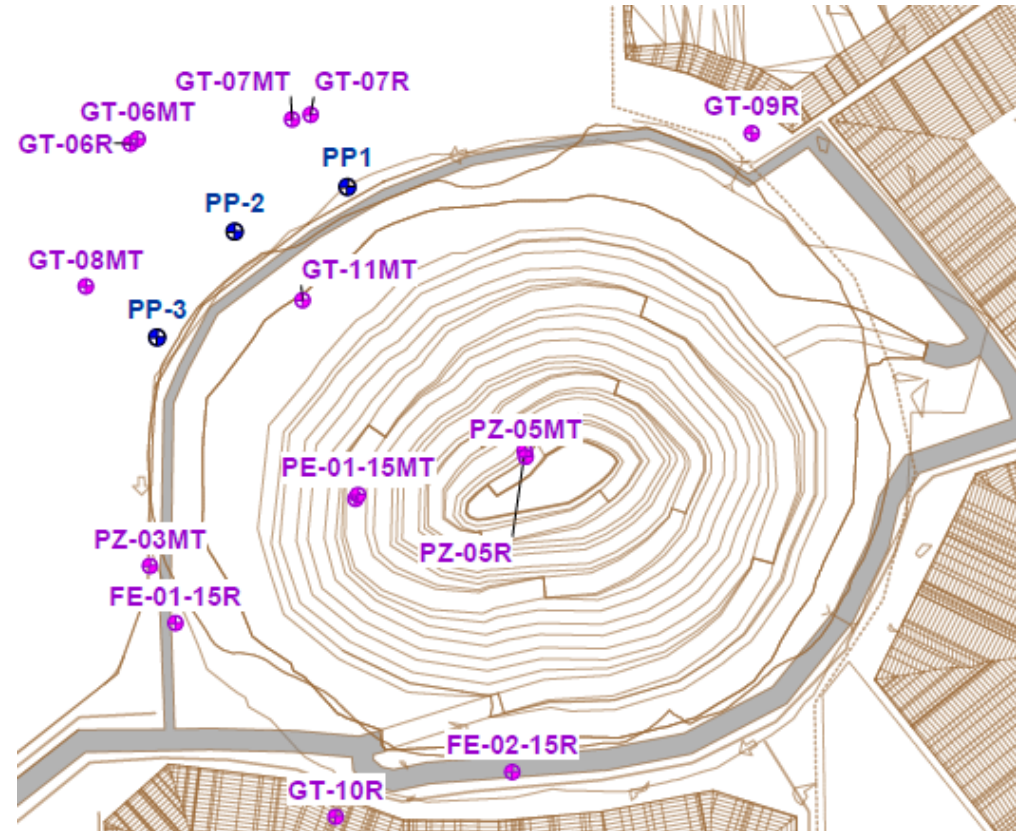
Mise en place de **trois puits de dénoyage**.

Objectif:

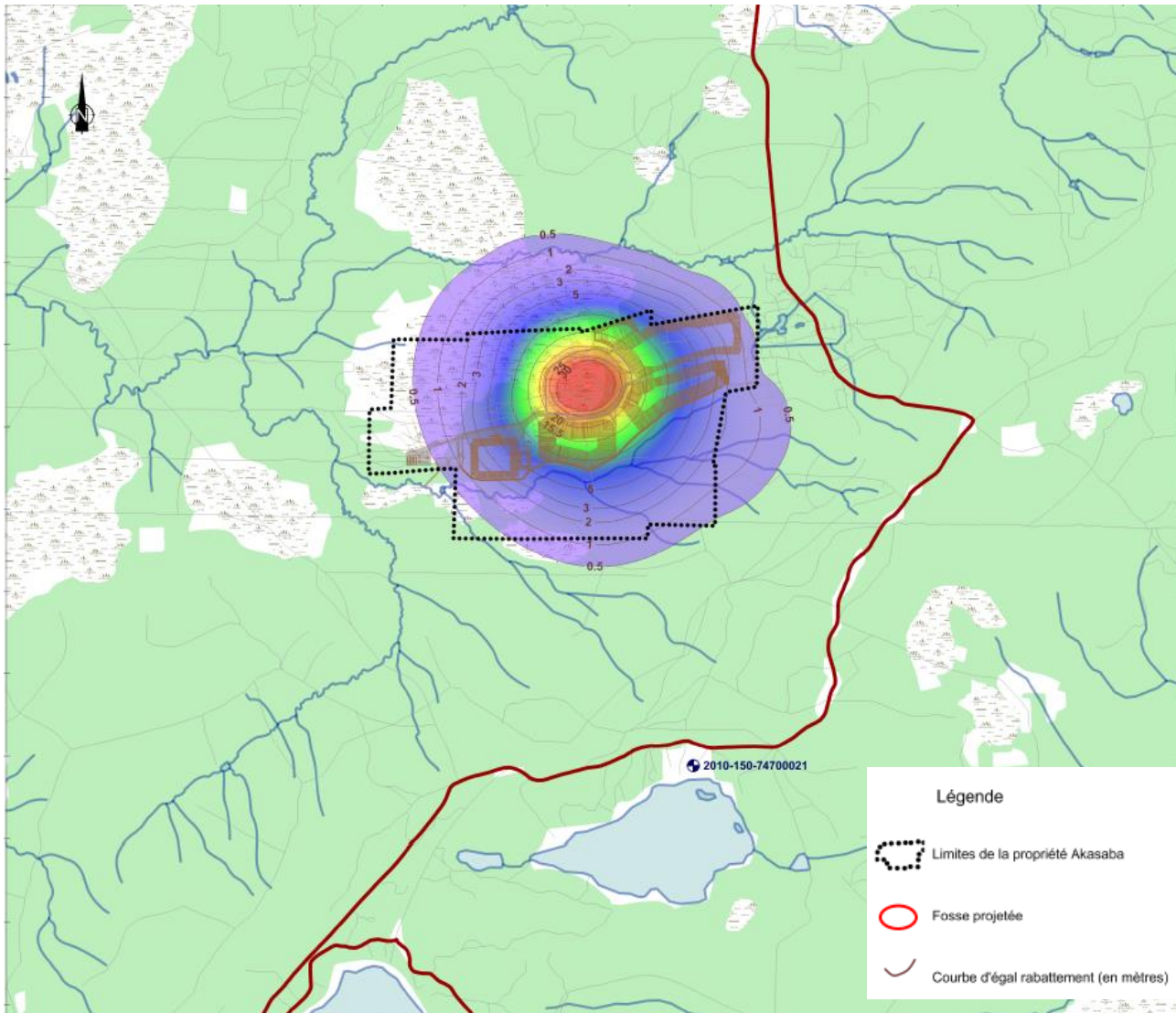
Rabatement de l'eau de 12 mètres sur le côté nord-ouest de la fosse.

Résultat:

Diminuer les pressions sur les parois de l'excavation afin de d'assurer la sécurité des travailleurs qui travaillent dans la fosse et prévenir la contamination de cette eau.



OPTIMISATION DU PRÉLÈVEMENT AUTOUR DE LA FOSSE (DÉNOYAGE DE LA FOSSE)



Les travaux **d'excavation de la fosse à ciel ouvert** risquent de créer des rabattements qui pourraient varier de 0,5 à 30 mètres dans un rayon de l'ordre de 600 à 1050 mètres de la fosse. Les résidences des lacs Bayeul et Ben sont situés à des distances beaucoup plus grandes (2 250 mètres).

Lorsque les activités d'exploitation cesseront et que le maintien à sec de la fosse ne sera plus requis, les **précipitations**, le **ruissellement** et les **exfiltrations souterraines** contribueront à envoyer graduellement l'excavation, jusqu'à la formation d'un lac qui se déversera dans le réseau hydrographique local.



Durée de l'ennoiement de la fosse serait de l'ordre de **16 ans** selon les calculs effectués.

Le temps pourrait être réduit si on retourne le stérile PGA à l'intérieur de la fosse.

Tableau 12: Sources d'impact sur les utilisateurs d'eau souterraine

Phase	Nature de l'impact appréhendé	Probabilité	Intensité	Durée
Construction : Septembre 2022 à Avril 2024	Aucun	n/a	n/a	n/a
Exploitation : Avril 2024 à Décembre 2027	Diminution du niveau d'eau dans les puits, du rendement des puits, voire assèchement des puits.	nulle	n/a	n/a
	Dégradation de la qualité de l'eau captée.	nulle	n/a	n/a
Post-exploitation : Décembre 2027 à Décembre 2037	Dégradation de la qualité de l'eau captée.	nulle	n/a	n/a

Compte-tenu que l'ensemble des utilisateurs d'eau souterraine se situent à une distance de plus du double de l'aire d'influence de la fosse et que ceux-ci sont situés à l'amont hydraulique des sources potentielles de contamination, aucun impact n'est appréhendé sur les utilisateurs d'eau souterraine.

- Mise en place de programmes de suivi
- Effectuer le suivi de puits d'observation tel que le stipule la directive 019
- Maintenir le suivi des puits d'observation 15 ans à la suite des activités

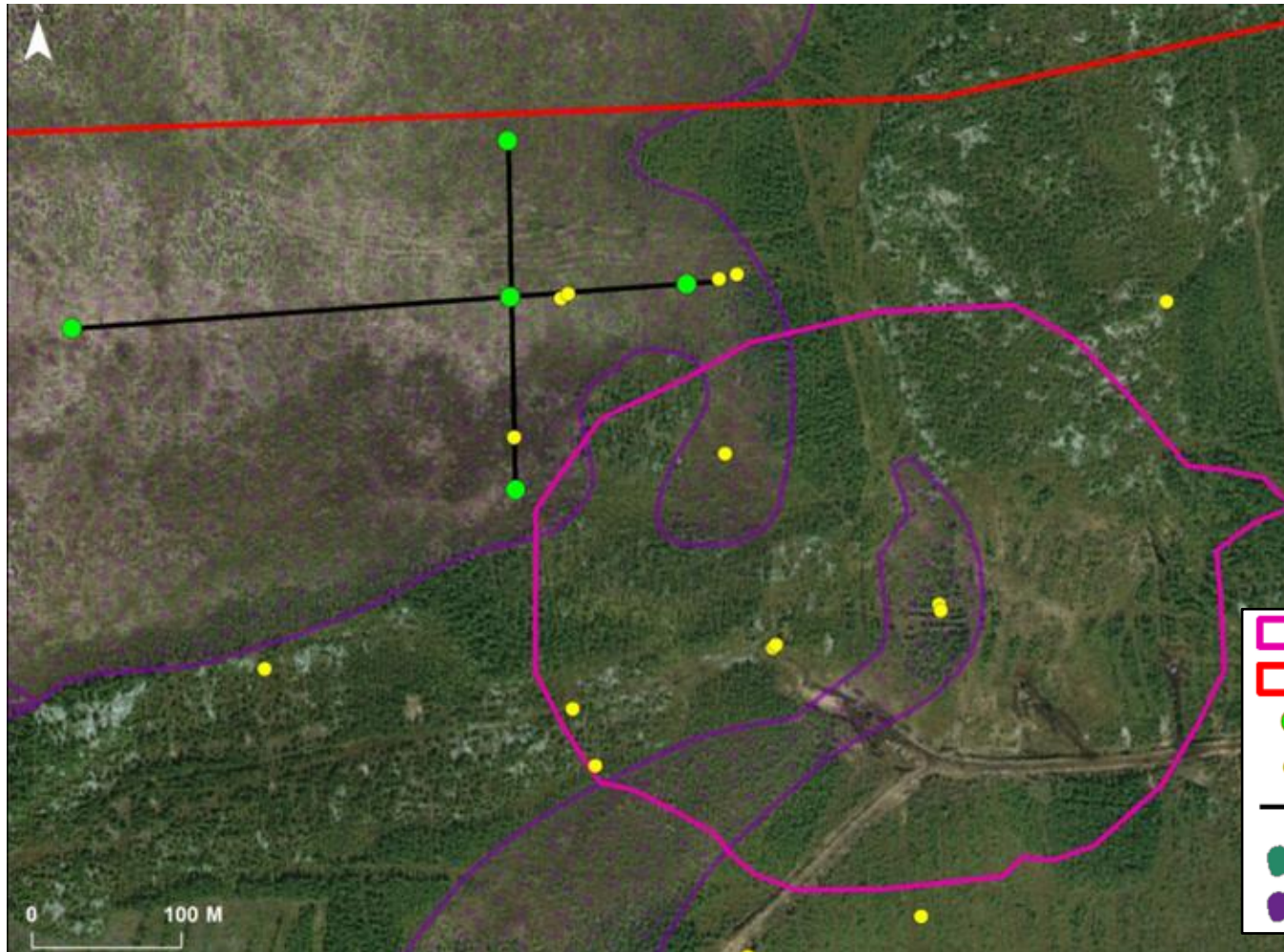
Directive 019 - suivi de la qualité des eaux souterraines

Puits	PZ-07R, PZ-07MT, PZ-1R, GT-7R, GT-7MT, SP-04MT, SP-05MT PZ-09R, PZ-09MT
Fréquence du suivi	Deux fois par année : au printemps et à l'été pour représenter les périodes de crue et d'étiage
Paramètres d'analyse	Métaux dissous: Arsenic, cuivre, fer, nickel, plomb, zinc, hydrocarbures C10-C50, pH, conductivité électrique (in situ), ions majeurs (Ca^{2+} , HCO_3^- , K^+ , Mg^{2+} , Na^+ , SO_4^{-2})

Ce suivi permettra de vérifier si le rabattement de la nappe phréatique causé par le pompage d'eau nécessaire au dénoyage de la fosse aura un effet sur les milieux humides adjacents qui pourraient servir d'habitats aux oiseaux migrateurs.



PROGRAMME DE SUIVI DE LA TOURBIÈRE

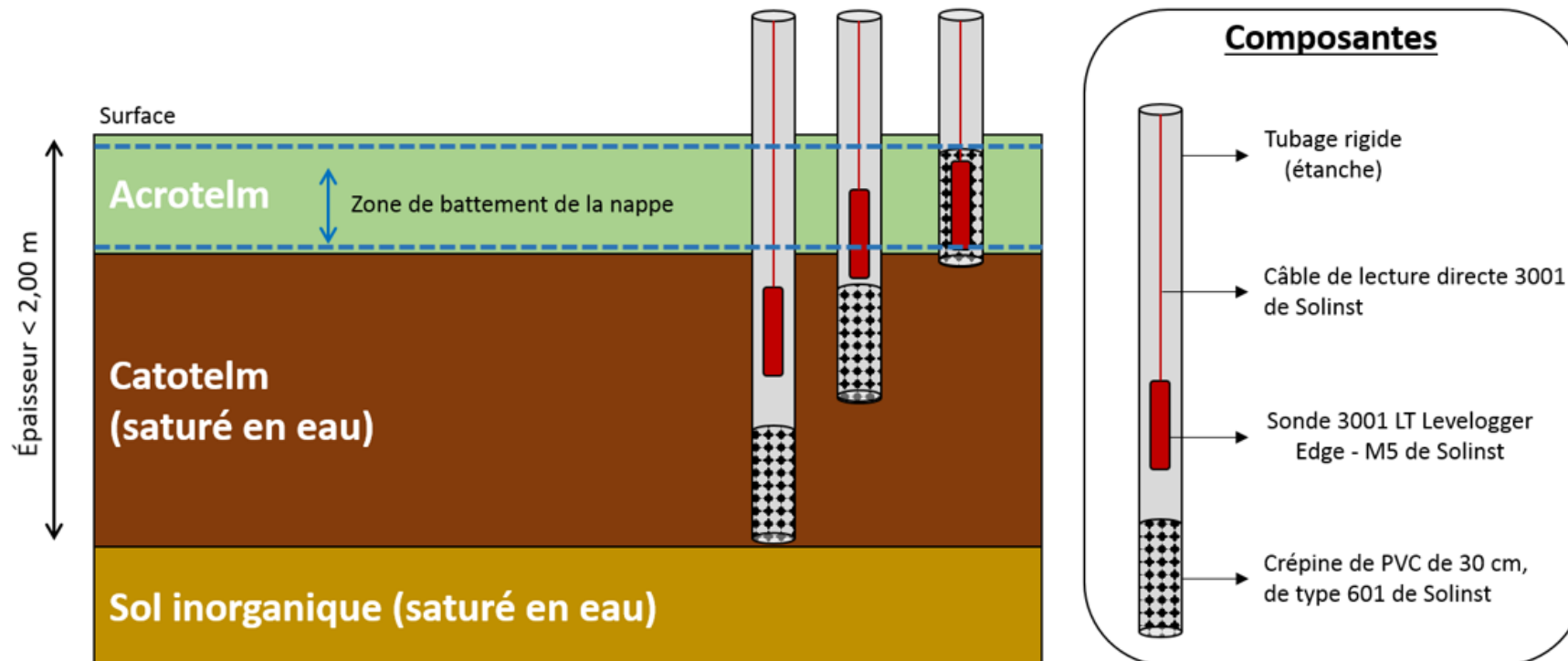


La tourbière située immédiatement au nord-ouest de la fosse projetée est instrumentée de 15 piézomètres installés en grappes, le long de deux profils perpendiculaires.

Le suivi implique aussi le suivi de la végétation en place.



Figure 2. Schéma simplifié d'une grappe de piézomètres



Critère d'intervention :

si le niveau d'eau de la tourbière chute de façon permanente sous l'interface acrotelme - catotelme à proximité de la fosse.

ACTIONS À PRENDRE EN CAS DE BAISSSE DU NIVEAU DE LA TOURBIÈRE

- Validation et interprétation des données recueillies pour s'assurer que la diminution du niveau de l'eau est attribuable aux activités de la mine;
- Poursuivre le suivi pour déterminer si le rabattement est permanent ou temporaire;
- Déterminer l'ampleur de l'impact en identifiant la distance sur laquelle le rabattement s'observe au sein de la tourbière;
- Au besoin, instrumentation plus poussée de la zone proximale à la fosse;
- Au besoin, développement d'un modèle numérique d'écoulement du secteur impacté, au sein de la tourbière;
- Caractérisation floristique et comparaison avec les données des inventaires réalisés avant-projet afin de vérifier si des changements sont survenus dans les populations végétales;
- Analyse de scénarios (par modélisation) pour différentes mesures d'atténuation;
- Validation auprès des instances gouvernementales concernées;
- Mise en place de la mesure d'atténuation la plus efficace, selon les résultats des modélisations et les discussions avec les instances gouvernementales.

Petite rappel :

Il est peu probable que le dénoyage de la fosse ait un impact sur la tourbière.



RAPPORT ET COMMUNICATION

Rapport annuel au ministère de l'environnement :

- Résumé des résultats
- Traitement des données

Présentation des résultats au comité de suivi:

- Annuellement
- Résumé des résultats
- Discussions et commentaires





AGNICO EAGLE

Question?

Symbole boursier:
AEM on TSX & NYSE

Relations avec les investisseurs:
416-847-8665
info@agnicoeagle.com

agnicoeagle.com



Planification 2023 du comité



PROJET
AKASABA OUEST



Activité de sondage interactif Mentimeter

Aller sur: [menti.com](https://www.menti.com)

Code mentimeter:

6542 5823

Préparation du rapport d'activités 2022

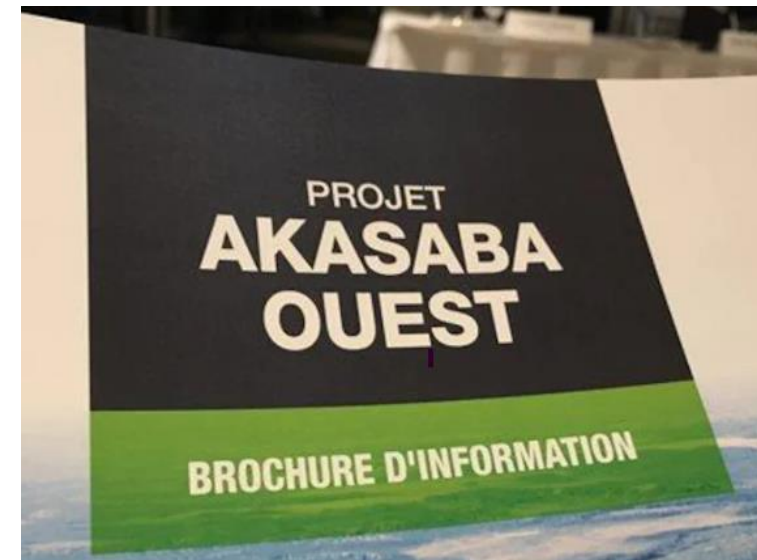


PROJET
AKASABA OUEST



CANEVAS DU BILAN ANNUEL – À VALIDER

1. Introduction
2. Les rencontres du comité
 - 2.1 Calendrier des rencontres
 - 2.2 Composition
 - 2.3 Les thèmes d'intérêt abordés
3. Contribution du comité et impacts positifs sur les activités
4. Évaluation du comité par les membres
5. Perspectives 2023



Prochaine rencontre



PROJET
AKASABA OUEST



Février 2023

- **XXX**
- Définition des sujets d'intérêt 2023
- Validation du rapport d'activités 2022

Varia et mot de la fin



PROJET
AKASABA OUEST





Merci

abitibi.agnicoeagle.com

Relations avec la communauté:
819-874-7822 poste 4103224
relations.goldex@agnicoeagle.com

 @AgnicoGoldex



PROJET
AKASABA OUEST